

L'inclusion des enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance



Guide de formation à l'attention des professionnels de la petite enfance 0-3 ans



Fédération des Initiatives Locales pour l'Enfance

RÉDACTEURS

Christophe BARTHOLOME - PHARe (Personne Handicapée Autonomie Recherche)

Pascale CAMUS - ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance)
Conseillère pédagogique ONE - Assistante unité EPEF, ULg (Université de Liège)

Manoela GEORLETTE-DE BRUYNE, Présidente - Marion VANDEVOORDE, Directrice
Les Lucioles ASBL (Lasne)

Maryse HENDRIX - AWIPH (Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées)
Directrice du Bureau régional Brabant wallon

Editeur responsable

Jacques TERNEST
Président FILE asbl

Dépôt légal : D/2013/13.156/1.
Mars 2013

Préface

L'accueil de son enfant en situation de handicap dans un milieu d'accueil de la petite enfance est un des moments décisif dans la vie familiale. Cet accueil va bien au-delà de l'exercice d'un simple droit.

Il existe un lien étroit entre cet accueil et la scolarisation de ces jeunes enfants en situation de handicap. En effet, la scolarisation ultérieure de l'enfant dépend, et bien plus lorsque un handicap est présent, de son potentiel de socialisation et de relations aux autres enfants. Cette inclusion en milieu d'accueil va jouer un rôle déterminant pour la suite de son parcours. La préparation à la séparation parents-enfants n'est pas non plus à négliger.

Les parents doivent pouvoir mener une existence la plus ordinaire possible et le répit qu'offre cet accueil y contribue légitimement. En outre, la meilleure façon de répondre au besoin de répit des parents est d'abord de leur permettre de bénéficier des mêmes services que les autres parents et de leur permettre notamment de poursuivre leur activité professionnelle.

L'éloignement du marché de l'emploi des parents d'un enfant en situation de handicap, le plus souvent les mamans, est une réalité qui à la fois contraint au renoncement d'une carrière professionnelle et prive le ménage d'un revenu. La plupart du temps, un des parents doit mettre un terme à son activité professionnelle, faute d'accès à des solutions de garde adaptées pour l'enfant.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, l'accueil d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de la petite enfance change le regard des futures générations sur le « handicap ». La meilleure solution pour influencer effectivement et durablement sur le regard que la société porte sur les personnes en situation de handicap, est de généraliser dès le plus jeune âge, la rencontre et le partage d'activités, entre enfants handicapés et valides dans tous les espaces de vie collective de la vie d'un enfant. C'est aussi de cette manière que nous pourrons réduire les réticences des parents d'enfants « valides » à l'accueil

d'un enfant handicapé dans les différents lieux de vie de leurs enfants.

Face à tous ces enjeux, j'ai veillé à ce que le récent contrat de gestion 2012 - 2017 conclu entre le Gouvernement wallon et l'Agence wallonne pour l'intégration des personnes handicapées prévoit des actions favorisant l'accueil et l'accompagnement de qualité des enfants en situation de handicap.

Concrètement, un programme d'initiatives spécifiques « Accueil de la petite enfance » est développé par l'AWIPH. Il vise à mettre en œuvre des dispositifs de soutien à destination des équipes des milieux d'accueil subventionnés, via l'élaboration de projets d'accueil à destination d'enfants présentant des besoins spécifiques et la sensibilisation des milieux d'accueil et des familles.

Aujourd'hui, huit projets se répartissent sur les cinq provinces wallonnes afin d'assurer une couverture maximale et le neuvième, transversal, est axé sur le dépistage des troubles envahissants du développement et l'encadrement des enfants atteints de ce type de troubles.

Puisse ce guide, destiné aux formateurs des professionnels de la petite enfance et aux responsables des milieux d'accueil, contribuer à rencontrer tous ces enjeux.

Il met judicieusement le focus sur différents points de réflexion afin de réussir l'accueil de l'enfant à besoins spécifiques.

Le guide fera également l'objet d'un accompagnement auprès des professionnels afin de répondre à l'objectif global d'accueillir l'ensemble des enfants dans des milieux d'accueil ouverts à la mixité.

Je remercie la FILE pour la réalisation de ce guide présentant l'historique de l'évolution de la place des personnes en situation de handicap au sein de la société : de la ségrégation à l'inclusion, en passant par la définition du handicap. Il constitue un véritable outil de travail, au quotidien, pour soutenir l'inclusion des enfants différents au sein des milieux d'accueil.

Eliane TILLIEUX

*Ministre de la Santé, de l'Action sociale
et de l'Egalité des Chances de la Région wallonne*

Avant-propos

L'inclusion est un concept qui est de plus en plus souvent utilisé dans les milieux de la petite enfance. Je ne suis pas convaincu que ce terme soit toujours utilisé à bon escient. C'est la raison pour laquelle le Conseil d'Administration de la FILE a souhaité la création d'un guide qui apporte la clarté nécessaire à tous ceux qui travaillent dans ce secteur pour affirmer la juste place des enfants en situation de handicap.

Une inclusion réussie implique que chacun des membres du groupe accueillant se laisse interpeller par la présence d'un enfant « différent » et, bousculant habitudes et certitudes, participe à l'aménagement du groupe dans lequel tous les enfants ont le même statut et sont reconnus avec la même dignité.

L'inclusion se base sur les mêmes principes que ceux promus par le Code de qualité de l'accueil de l'ONE, à savoir : l'égalité des chances, le respect de la diversité et l'équité.

Pour réaliser un tel objectif, ce guide est un outil précieux.

Au départ, la FILE a demandé à Philippe Tremblay, chercheur à l'ULB, de mener une étude exploratoire subsidiée par le fonds social MAE (milieux d'accueil d'enfants) sur le thème de « l'accueil des enfants porteurs de handicap ».

Au terme de cette étude, la nécessité d'élaborer un guide sur l'inclusion des enfants à besoins spécifiques dans des milieux d'accueil « ordinaires » est apparue clairement.

Nous avons dès lors demandé à différents spécialistes de la petite enfance et du handicap de rédiger des articles, dans leur compétence respective, qui concrétiseraient les objectifs de départ. Ce guide est ainsi la résultante d'un travail d'équipe, coordonné par la FILE.

Au nom du Conseil d'Administration de la FILE, je tiens à remercier très sincèrement les différentes institutions (AWIPH, ONE, PHARE, Les Lucioles) qui ont donné l'occasion à Ma-

ryse Hendrix, Pascale Camus, Christophe Bartholomé, Manoela Georlette et Marion Vandevoorde, d'apporter leurs réflexions et leurs expériences qui ont contribué à l'aboutissement de ce guide.

Je remercie également Eliane Tillieux, Ministre de la Santé et de l'Égalité des Chances, pour le soutien précieux et indispensable qu'elle a apporté pour réaliser ce travail.

Ce guide de formation cherche à utiliser les expériences acquises sur le terrain et dans le domaine de la recherche de manière à en faire profiter les différents intervenants de la petite enfance.

L'idée de ce guide est donc de pouvoir aider les équipes à se positionner sur les valeurs et le sens de leurs pratiques éducatives, particulièrement dans le cadre de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques : pourquoi accueillir un enfant en situation de handicap ? Sommes-nous suffisamment compétents ? Quelles sont les conditions nécessaires pour que cet accueil bénéficie à l'ensemble des enfants ?

Je remercie le Comité de pilotage qui accompagna ce travail au cours de nombreuses réunions, qui ont ponctué leur investissement appréciable et pertinent.

Je remercie particulièrement Jacques Dupont, administrateur à la FILE, qui a relu et vérifié l'orthographe de ce guide. Ce travail méticuleux et précieux s'est avéré indispensable.

Enfin, un merci tout spécial à l'équipe de la FILE (Nathalie Davreux, Fabiola Frippiat et Leila Samadi) qui a assemblé, construit et coordonné les différents apports (textes, infographie, illustration, impression...) pour laisser au final un guide qui s'avèrera, je l'espère, utile et efficace pour tous ses utilisateurs.

Bonne lecture.

*Jacques TERNEST
Président de la FILE*

Introduction

«Accueillir un enfant en situation de handicap, c'est d'abord accueillir un enfant»...

Cette conviction constitue le fil conducteur de ce guide de formation. C'est la conviction de la FILE qui en est l'initiateur. C'est la conviction partagée par tous les auteurs qui la déclinent chacun selon son expertise et son optique propres.

L'enfant à besoins spécifiques sera donc accueilli comme tous les enfants du milieu d'accueil, dans le respect de sa personnalité et des caractéristiques de sa famille, de son-ses parent-s. Les professionnels de la petite enfance (PPE), grâce à leur formation et à leur expérience, disposent des compétences de base pour réaliser cet accueil. Ils seront d'autant mieux en capacité de le mener à bien que le projet du milieu d'accueil est clair et largement partagé.

Toutefois, l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques requiert des PPE d'affûter et d'adapter leurs compétences et leurs pratiques habituelles. L'objectif de ce guide est de les y aider. Destiné aux formateurs des PPE et aux responsables des milieux d'accueil, il trace le «fil rouge» des différents points d'attention sur lesquels attirer l'attention des PPE et auxquels les sensibiliser tout particulièrement pour réussir l'inclusion de l'enfant à besoins spécifiques au bénéfice de tous.

Dans le chapitre 1, Maryse Hendrix (AWIPH) rappelle la longue évolution qui a mené notre société de la ségrégation des personnes en situation de handicap à la conviction du bien-fondé de leur inclusion. Une évolution encore en cours... Cette conviction se base sur une série de valeurs humanistes que l'auteur détaille. Elle place ensuite la focale sur l'inclusion dans les milieux d'accueil et souligne les implications nécessaires pour que cet accueil se fasse au bénéfice de tous les acteurs concernés: l'enfant à besoins spécifiques et son-ses parent-s, les autres enfants et les autres parents et les professionnels du milieu d'accueil.

Dans le chapitre suivant, Maryse Hendrix répond à la question: qui sont les enfants à besoins spécifiques? L'auteure définit la notion de handicap et passe en revue diverses sortes de déficiences: difficultés d'apprentissage et troubles de la parole, retard de développement, déficiences psychiques, déficiences motrices, déficiences sensorielles visuelles et auditives. Cette description poursuit essentiellement un but informatif car Maryse Hendrix souligne que *«L'origine du handicap n'a en soi aucune importance. Ce qu'il faut connaître et mesurer, ce sont les difficultés qu'éprouve l'enfant pour mener une vie semblable à celle de ses pairs et pour participer à leurs diverses activités, sociales, ludiques ou éducatives»*.

Dans le chapitre 3, Les Lucioles (un milieu d'accueil spécialisé où des enfants valides et des enfants en situation de handicap partagent leur quotidien), s'appuyant sur leur expertise détaillent les conditions nécessaires et indispensables pour mener à bien l'accueil inclusif d'enfants à besoins spécifiques, non seulement à leur bénéfice mais aussi à celui de tous les acteurs concernés. Les auteurs décrivent ce processus dans sa durée, depuis le temps de la découverte jusqu'à l'accompagnement de l'enfant via des pratiques différenciées, en passant par l'observation systématique et la construction d'un projet personnalisé, sans oublier le nécessaire soutien à l'équipe.

Pascale Camus (ONE, EPEF-Ulg), dans le chapitre 4, détaille la relation des PPE avec les familles des enfants accueillis. L'auteure montre d'abord l'évolution rapide et récente de la notion de famille. Elle souligne que l'accueil de chaque famille constitue une rencontre unique et singulière et elle détaille les enjeux de cette rencontre pour chaque enfant, pour les parents et pour les professionnel-le-s du milieu d'accueil.

Pascale Camus montre qu'aller à la rencontre des familles est la seule manière de construire l'espace d'échanges indispensable

au bien-être de l'enfant, dès les premiers contacts puis dans la relation au jour le jour et jusqu'à la préparation de la continuité vers d'autres lieux de vie. Elle place alors la focale sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille.

Dans le chapitre suivant, Pascale Camus s'attache à analyser la nécessité de l'observation de chaque enfant et les modalités à mettre en œuvre pour la mener à bien. Comment observer dans l'action? La question se pose à tous les PPE et l'auteure montre qu'y répondre est indispensable pour entrer en relation avec l'enfant, prendre en compte ses manifestations même les plus discrètes et «prendre soin» de lui de la manière la plus adéquate.

Observer dans l'action est donc indispensable mais il est nécessaire aussi de pouvoir observer «à distance», en se retirant du groupe, pour évaluer ses pratiques, les améliorer, les ajuster ses pratiques, mettre en place et développer des projets, innover.

Les professionnels de la petite enfance ne sont pas seuls pour mettre en œuvre toutes ces compétences. Ils peuvent –et doivent– compter sur des ressources variées: le pédiatre bien sûr et d'autres spécialistes (kinés, logopèdes,...), différents services et organismes. Dans le chapitre 6, Maryse Hendrix les énumère et elle explique leur travail. Concernant les enfants à besoins spécifiques, elle s'attache

à montrer l'importance des services d'accompagnement (à Bruxelles) et des services d'aide précoce (en Wallonie).

Dans le chapitre 7, Christophe Bartholomé (PHARe) insiste sur le travail en réseau et ses modalités. Il en donne une définition opérationnelle puis détaille les cinq principes fondateurs d'un travail en réseau efficace et bénéfique pour tous: pluralité des approches et des acteurs, importance de l'égalité et de l'horizontalité des relations, nécessité de placer la personne au centre, capacité de s'adapter à la situation et partage d'une base commune. Il termine sur la nécessité de concilier le formel et l'informel.

Pour mener à bien le processus d'inclusion, la confiance est une condition sine qua non. Elle passe par la nécessité d'avoir des règles partagées. Maryse Hendrix y consacre le dernier chapitre de ce guide. Elle traite du secret professionnel, soit l'interdiction faite à certains travailleurs de révéler ce qu'ils ont appris dans le cadre de leur métier. L'auteure évoque aussi les exceptions à cette règle et les possibles conflits entre règles et elle insiste sur le strict respect de la vie privée. Enfin, elle évoque la déontologie –ensemble de règles morales jugées d'un intérêt supérieur– et détaille les modalités du secret professionnel partagé. ■